

## CONSIGNES GÉNÉRALES ET PAR MATIÈRES DES ÉPREUVES DNB 2 ET 3 AVRIL 2013

### Consignes générales :

Les élèves seront munis de leur pièce d'identité, le carnet de liaison fera office en cas d'oubli.  
Ils connaîtront par voie d'affichage Mardi 2 Avril leur numéro de candidat qu'ils devront reporter sur leurs copies d'examen, fournies par l'établissement, selon les modalités qui leur seront diffusées par les professeurs au début de l'épreuve. Précisions pour l'histoire géographique : les élèves composent directement sur le sujet.  
Ils ne sont pas autorisés à quitter la salle (sauf extrême urgence) avant d'avoir rendu leur copie à la fin de l'épreuve.  
La sortie de la salle est autorisée au bout d'une heure trente pour les épreuves de deux heures : les élèves se rendent alors dans la cour où ils sont pris en charge par un surveillant.

### Histoire Géographie et Éducation Civique: Mardi 2 Avril 13h45 à 15h45 - 1/3 temps : 13h45 à 16h25.

Les élèves se rendent dans leurs salles respectives à 13h30  
Début de l'épreuve à 13h45. Fin de l'épreuve à 15h45.  
Pour les élèves composant en 1/3 temps, début de l'épreuve à 13h45 et fin à 16h25.  
Sortie de la salle autorisée à partir de 15h: les élèves se rendent dans la cour et sont pris en charge par un surveillant.  
Les élèves autorisés par leurs parents (information rédigée dans le carnet de liaison et visée par le service de la vie scolaire) peuvent quitter le collège à l'issue des épreuves et à partir de 15h30, les autres se rendent en permanence.

### Français: Mercredi 3 Avril 8h15 à 10h puis 10h20 à 11h50 - 1/3 temps : 8h15 à 10h05 puis 10h20 à 12h20.

Précision: L'usage du dictionnaire n'est autorisé que pour la seconde partie de l'épreuve de français.  
Attention: il n'est pas mis à disposition de l'élève par l'établissement.

Les élèves se rendent dans leurs salles respectives à 8h (pas de modification de salle)  
Début de la **première partie** à 8h15. Fin à 9h50.  
Pour les élèves composant en 1/3 temps, début de la première partie à 8h et fin à 10h05.  
Sortie de salle autorisée après la dictée à 10h: les élèves se rendent en récréation.  
Dictée: il est précisé dans le texte qu'elle doit être effectuée au cours des trente dernières minutes de la première partie d'épreuve soit de 9h20 à 9h50.

Début de la **seconde partie** à 10h20. Fin à 11h50.  
Pour les élèves composant en 1/3 temps, début de la seconde partie à 10h20 et fin à 12h20.  
Sortie de la salle autorisée à partir de 11h35 après avoir rendu la copie: les élèves vont dans la cour et sont pris en charge par un surveillant. Les externes sont autorisés à sortir de l'établissement à la sonnerie de 12h.

### Mathématiques: Mercredi 3 Avril 13h30 – 15h30. 1/3 temps : 13h30 à 16h10.

Précision: L'usage des calculatrices est autorisé.  
Attention: elles ne sont pas mises à disposition par l'établissement.

Les élèves se rendent à 13h20 dans leurs salles respectives (pas de modification de salle).  
Début de l'épreuve à 13h30. Fin de l'épreuve à 15h30.  
Pour les élèves composant en 1/3 temps, début de l'épreuve à 13h30 et fin à 16h10.  
Sortie de la salle autorisée à partir de 15h: les élèves se rendent dans la cour et sont pris en charge par un surveillant.  
Les élèves autorisés par leurs parents (information rédigée dans le carnet de liaison et visée par le service de la vie scolaire) peuvent quitter le collège à partir de 15h30, les autres se rendent en permanence.